

International

TUNISIE, SEPTIÈME PRINTEMPS : ÉTAT DES LIEUX DU PAYSAGE POLITIQUE

Louis-Simon Boileau

30/04/2018

Alors que la Tunisie apparaît comme le seul pays des « Printemps arabes » à poursuivre son processus démocratique, et à la veille des premières élections locales qu'elle va connaître, Louis-Simon Boileau, doctorant au Ceri (Centre de recherches internationales)-Sciences Po Paris, analyse la situation politique – et notamment le rapport des différentes forces politiques à la Révolution de 2011, l'état de la gauche tunisienne, mais aussi les enjeux des prochains scrutins locaux.

Sept ans après le départ de Ben Ali et la fin de la dictature, la Tunisie est entrée dans une nouvelle phase décisive de son histoire démocratique. Dans un contexte régional très incertain, où les expériences révolutionnaires se sont soldées soit par des guerres civiles (Syrie, Yemen, Libye), soit par des reprises en main autoritaires (Égypte), la Tunisie fait encore figure d'exception.

À la veille des premières élections municipales le 6 mai prochain, un point sur la situation politique en Tunisie et un tour d'horizon des défis et des clivages qui parcourent aujourd'hui la société s'imposent.

De l'essoufflement à la tentation contre-révolutionnaire

Après les années de la Constituante (2011-2014) conduite par une coalition gouvernementale surnommée la « Troïka »¹, les premières élections législatives de l'ère post-Ben Ali en octobre 2014 ont reconfiguré la scène politique tunisienne. Après la victoire, sans majorité absolue, du parti Nidaa Tounes, créé en 2012 par Béji Caïd Essebsi, la seconde position du parti islamiste Ennahdha et l'effondrement des forces politiques révolutionnaires, Béji Caïd Essebsi est élu président de la République quelques semaines plus tard et forme un accord de gouvernement avec la formation islamiste de Rached Ghannouchi. L'objectif est alors de tourner la page des années 2011-2014, marquée par de vives tensions politiques, la montée du jihadisme et le sauvetage de la Révolution par l'écriture de la Constitution².

Les années 2014 et 2015 sont placées sous le signe de la violence terroriste. Après l'attentat du 16 juillet 2014 au mont Chaambi contre une place militaire, c'est le musée du Bardo qui est pris pour cible en mars 2015, puis la plage de Sousse en juin et enfin la garde présidentielle en novembre. Le net renforcement de la sécurité et du contre-terrorisme a permis par la suite de réduire l'influence des groupes jihadistes et d'assurer une stabilité certaine, renforcée par une communication publique étatique sur le démantèlement hebdomadaire de filières terroristes. Si un calme relatif sur le front des attentats sur le sol tunisien est réel, l'enjeu des Tunisiens partis en Syrie semble aujourd'hui constituer la priorité sécuritaire: les Tunisiens constituent toujours à ce jour le premier contingent de combattants étrangers en proportion de la population nationale.

Cependant, un fort sentiment de lassitude à l'égard de la classe politique se fait sentir. Le mouvement révolutionnaire, marchant sur ses deux jambes que sont la démocratie et le progrès social, est à l'arrêt.

Sur le terrain du progrès social, la situation économique et sociale de la Tunisie reste délicate. La hausse régulière des prix (+7,6% sur les douze derniers mois), ainsi que la dévaluation en mai 2017 du dinar qui a perdu 19% de sa valeur par rapport à l'euro³, frappent particulièrement les produits de première nécessité (alimentation et essence) et les couches les plus populaires. La dette publique est en constante augmentation, passant de 61% du PIB en 2016 à 73% en 2018. Le chômage est lui aussi en hausse, et s'accroît en particulier chez les « diplômés-chômeurs ».

Dans un sondage réalisé par le think tank américain l'International Republican Institute en décembre 2017, 68% des Tunisiens considèrent la situation économique de leur pays comme « très mauvaise », soit le niveau enregistré le plus haut depuis mars 2011. Près de sept Tunisiens sur dix estiment que ni le gouvernement, ni le Parlement, ne répondent à leurs besoins (contre un sur deux en juin 2015 à propos du gouvernement, et trois sur cinq concernant le Parlement). En matière de sécurité publique et de lutte contre la corruption, l'opinion publique tunisienne semble reconnaître l'action positive des responsables politiques, reléguant ces préoccupations loin derrière les questions d'accès à l'emploi, du niveau des prix ou encore de l'accès aux soins.

Sur le front de la démocratie, plusieurs alertes font craindre un retour en force des pratiques et des acteurs de l'ère Ben Ali, soutenu par une part croissante de l'opinion publique insatisfaite par l'offre politique et rejetant la démocratie comme régime. Que ce soit au niveau de la présidence, des ministères, des groupes parlementaires ou de l'administration, des figures de « l'Ancien Régime » occupent aujourd'hui des responsabilités de premier plan. Le parti présidentiel Nidaa Tounes apparaît de plus en plus comme le lieu de convergence des anciens « RCDistes » (membres du RCD, le parti de Ben Ali)⁴. Le RCD s'est historiquement construit par l'agrégation de plusieurs groupes:

des néo-destouriens partisans de Bourguiba aux opposants aux islamistes dans les années 1990, en passant par une partie de la petite-bourgeoisie urbaine jusqu'à la frange plus affairiste liée aux marchés les plus lucratifs. C'est aujourd'hui cette dernière tendance qui ré-apparaîtrait avec le plus d'insistance⁵.

Plusieurs débats attestent de cette polarisation croissante du débat public entre soutiens et critiques du processus révolutionnaire de 2011.

En septembre 2017, l'ARP (Assemblée des représentants du peuple) a adopté le projet de loi dit de « réconciliation économique et financière » qui visait à amnistier les fonctionnaires impliqués dans les malversations datant de la dictature, entraînant une virulente contestation de la part de l'opposition parlementaire. C'est la décision d'Ennahdha de finalement voter le texte gouvernemental après que celui-ci ait exclu les hommes d'affaires de la liste des possibles amnistiés qui a permis son adoption.

Ce « retour feutré d'anciens de Ben Ali » est visible actuellement dans les positions prises sur le maintien de la justice transitionnelle. L'Instance vérité et dignité (IVD), instance administrative indépendante mise en place en dehors du cadre constitutionnel au même titre que l'Instance d'accès à l'information et l'Instance nationale de prévention de la torture, fait l'objet de vives critiques. Initialement prévue pour un mandat de quatre ans, sa prolongation a été rejetée au Parlement lors d'une session parlementaire fortement contestée. Sa présidente, Sihem Ben Sedrine, fait l'objet d'attaques quotidiennes dans la presse et de la part de responsables politiques. Avec plus de 63 000 témoignages récoltés, le processus de justice transitionnelle permet de mettre en lumière les crimes restés impunis commis par le passé. Pour nombre de soutiens à la justice transitionnelle, les opposants « n'ont pas intérêt à ce que la vérité soit faite »⁶, marquant une nouvelle fois une attaque aux acquis de la révolution de 2011.

Autre signe d'inquiétude de la part des opposants à l'Ancien Régime: le retard pris dans l'installation de la Cour constitutionnelle. Prévue par la Constitution pour être réalisée au plus tard fin 2015, celle-ci n'a toujours pas vu le jour, faisant craindre une possibilité de contournement du compromis historique incarné par le texte constitutionnel.

Enfin, la possibilité d'un changement de la loi électorale pour passer d'un mode de scrutin proportionnel à un mode de scrutin majoritaire uninominal à deux tours agite aussi la scène politique. Il est perçu comme une tentative par le parti du président de vouloir poser la première pierre d'une restauration d'un régime fort, avant une éventuelle révision de la Constitution pour mettre en place un régime présidentiel. Ce débat peut aussi constituer une ligne de fracture au

sein de la majorité gouvernementale et à nouveau éveiller des craintes sur un passage en force des partisans d'un retour de l'ordre et du *statu quo ante* 2011.

Cette guérilla parlementaire entre les « Anciens » et les « Modernes » se joue au Parlement et dans les médias. Les invectives sont quotidiennes et la violence des propos symptomatiques d'un raidissement des positions dans les deux camps.

Fractures et décomposition du jeu politique

Dans un climat de tensions politiques et d'inquiétudes fortes quant à l'avenir de la révolution, la scène parlementaire et les partis politiques apparaissent plus que jamais affaiblis et essoufflés. La forte décomposition du jeu politique tend à redéfinir la configuration sortie des urnes en 2014 autour de nouveaux clivages.

Cette décomposition est visible au Parlement. Les « blocs » parlementaires d'octobre 2014 ont connu des scissions, pour des raisons politiques mais aussi de tactiques personnelles. Ce « mercato » parlementaire est visible sur une illustration réalisée par l'ONG tunisienne Al Bawsala, véritable vigie du Parlement.

S'il est très délicat de vouloir discerner un référentiel partisan « gauche-droite », il est possible de discerner plusieurs lignes de démarcation: des clivages politiques, spécifiques aux caractéristiques nationales tunisiennes, et des clivages socio-économiques et culturels, comparables à d'autres démocraties.

Deux clivages politiques sont particulièrement propres à la Tunisie. Le premier, déjà évoqué, est celui sur le rapport à la Révolution, entre les « Anciens », adoptant une attitude critique plus ou moins forte à l'égard du processus ouvert après 2011, et les « Modernes », soutiens de la transition et rejetant la possibilité d'un retour en arrière. Les plus critiques de la révolution se situent aujourd'hui au sein de deux groupes parlementaires, le groupe Nidaa Tounes et le groupe Al Horra, composé du parti Machrouu Tounes de Mohsen Marzouk, scission du parti présidentiel.

À l'inverse, du Front populaire en passant par l'ex-CPR – aujourd'hui formé par Al Irada (Mouvement Tunisie Volonté) et le parti Courant démocrate – regroupé au sein du Bloc démocrate à l'ARC et le parti Ettakatol⁷, il existe une forme de consensus sur l'opposition à toutes formes de retour vers l'Ancien Régime.

La position d'Ennahdha est à cet égard la plus ambiguë. Opposant historique au régime de Ben Ali

dont les cadres et les militants ont été contraints à l'exil, ce parti a noué une alliance avec Nidaa Tounes qui maintient une tension entre sa base et son leadership⁸.

Pour de nombreux analystes et responsables politiques, Rached Ghannouchi serait entré dans une stratégie de « survie » politique jusqu'aux élections de 2019, préférant faire de sa formation une force capable d'assumer l'exercice de responsabilités gouvernementales.

Le second clivage porte sur l'attitude à adopter à l'égard du parti islamiste Ennahdha lui-même. La raison d'être originelle de Nidaa Tounes lors de sa création par Béji Caid Essebsi en 2012 était de constituer une force de rassemblement suffisamment large pour faire barrage aux islamistes. Ainsi, la campagne de 2014 a été orchestrée autour de la stratégie du « vote utile ». Or, la stratégie de compromis et de coalition au lendemain des élections a profondément redimensionné les contours de son identité politique, expliquant pour partie la scission d'une composante de son groupe au Parlement pour former le bloc Al Horra⁹.

Dans la catégorie des forces pouvant être capables de faire un accord politique avec Ennahdha, il est possible d'inclure les partis politiques issus de la Troïka, l'ex-CPR – qui n'a cependant pas signé l'accord de Carthage en juin 2016 pour former un gouvernement d'union nationale – et Ettakatol. Le parti centriste libéral Afek Tounes a signé l'accord de Carthage avec Nidaa Tounes et Ennahdha avant d'en sortir quelques mois plus tard.

À l'inverse, le Front populaire est quant à lui sur une ligne de non-compromis avec les islamistes. Une autre composante du Bloc démocratique, le parti Courant démocrate fondé en 2013 par les époux Mohamed Abbou et Samia Abbou suite à une scission avec le CPR de Moncef Marzouki, a adopté aujourd'hui la ligne du « ni-ni » : ni l'Ancien Régime, ni les islamistes.

Cette « digue » anti-islamiste est un facteur majeur de positionnement politique au sein de l'opposition parlementaire, mais aussi dans l'opinion publique, et notamment au sein de celle étiquetée de « gauche ».

Deux autres clivages recoupent des lignes de fractures comparables aux autres démocraties.

Il s'agit tout d'abord de la politique économique et du degré d'intervention de l'État. Le parti présidentiel, ainsi que la pluralité de formations « centristes » sont favorables à une ligne libérale. Le parti Ennahdha se positionne aussi sur une ligne favorable à une intervention limitée de l'État dans l'économie, malgré des lignes de tensions internes à ce sujet¹⁰. À la « gauche » de l'échiquier, le Front populaire ainsi que le Bloc démocrate d'Al Irada et du Courant démocrate affichent un attachement plus fort à l'intervention et au dirigisme de la puissance publique dans l'économie.

Ettakatol se situe sur une ligne social-démocrate classique, favorable au dialogue social et à la redistribution des richesses tout en reconnaissant le besoin d'une réforme en profondeur de l'appareil d'État et d'une ouverture du marché.

Enfin, le clivage entre progressistes et conservateurs se joue aussi sur le terrain sociétal. Les débats récents sur l'égalité dans l'héritage entre les femmes et les hommes, mais aussi sur le droit des minorités et notamment la dépénalisation de l'homosexualité, maintiennent la fracture entre les tenants d'une influence de la religion et de la tradition culturelle dans le débat public et les partisans d'une sécularisation du politique et d'une libéralisation des mœurs. Malgré la stratégie d'apaisement entreprise par Ennahdha¹¹, la révision de ses positions sur le rapport entre Islam et politique et l'acceptation de la démocratie, le maintien d'un discours de conservatisme moral reste un levier puissant de mobilisation électorale¹². Les partis « centristes » Afek Tounes et Machrouu Tounes se situent plutôt du côté du libéralisme sociétal. Les principales forces de « gauche » font de ce clivage un marqueur de différenciation net avec les positions d'Ennahdha et du parti présidentiel, malgré quelques variations de discours en fonction des enjeux abordés.

Les élections municipales à venir : une étape démocratique majeure

Si le spectre d'une reprise en main autoritaire et d'un retour à l'ordre établi avant 2011 ne peut être minimisé, il faut cependant voir dans la situation politique tunisienne actuelle des signes d'une continuation de la marche vers la démocratie.

Le 6 mai prochain, les premières élections municipales seront organisées dans 350 communes. Elles constituent un enjeu majeur pour installer un échelon de proximité dans un régime politique jusqu'alors entièrement centralisé. L'Assemblée a adopté le 26 avril dernier le code des collectivités locales, *in extremis*, à dix jours du scrutin.

Le principe de la parité verticale et horizontale a été adopté. Chaque liste devra être paritaire et chaque parti devra présenter autant de femmes que d'hommes en tête de liste. De plus, chaque liste comportera obligatoirement trois personnes de moins de 35 ans et au moins une personne en situation de handicap.

Plusieurs éléments seront à analyser au lendemain des élections. Tout d'abord, le niveau de participation: une participation inférieure à 30% sera considérée comme un désaveu populaire¹³. Un second élément sera le rapport de force entre les deux partenaires gouvernementaux Nidaa Tounes et Ennahdha, dix-huit mois avant le renouvellement du Parlement. Une troisième donnée

sera de cerner la façon dont les forces d'opposition se comportent dans la bataille pour la potentielle troisième place, et notamment la coalition du Front populaire qui fait office de principale force parlementaire à gauche. Enfin, il ne faudra pas omettre le résultat des listes « indépendantes » : la lassitude pour la classe politique peut conduire à un résultat atypique de ces listes emmenées par des personnalités issues de la société civile, mais aussi par des sociaux-démocrates du parti Ettakatol.

Conclusion

La Tunisie vit donc un nouveau tournant dans sa jeune histoire démocratique. Les élections municipales seront un révélateur important de l'état de l'opinion publique tunisienne, dans un contexte économique incertain, mais aussi d'une fragilité de la coalition gouvernementale et d'un durcissement des tensions entre forces révolutionnaires et celles partisans d'un retour en arrière.

1. Coalition formée par les trois premiers partis politiques à l'Assemblée nationale constituante en octobre 2001, autour de trois figures historiques de l'opposition au régime de Ben Ali: Rached Ghannouchi pour le parti islamo-conservateur Ennahdha, Moncef Marzouki pour le parti Congrès pour la République (CPR) et Mustafa Ben Jaafar pour le parti social-démocrate Ettakatol.
2. L'année 2013 marque un tournant, avec plusieurs faits politiques majeurs. C'est tout d'abord l'assassinat de Chokri Belaïd, figure emblématique de la gauche tunisienne, le 6 février par des jihadistes. En juin, le coup d'État d'Al Sissi en Égypte et le renversement du gouvernement des Frères musulmans de Mohamed Morsi résonnent comme une alerte directe aux processus démocratiques nés des révoltes arabes. L'assassinat d'un second leader politique de gauche, Mohamed Brahmi, par des jihadistes le 25 juillet, accentue la pression exercée sur le parti issu des Frères musulmans, Ennahdha. Dans un contexte de crise profonde et d'éruption de la violence, la transition est sauvée par le compromis trouvé entre les différentes composantes politiques de la Troïka, mais aussi par la médiation du Quartet du dialogue national (le syndicat UGTT, l'organisation patronale UTICA, le Conseil de l'Ordre national des avocats et la Ligue tunisienne des droits de l'homme), honoré du Prix nobel de la paix en 2015. Le 26 janvier 2014, la Constitution est adoptée. Le parti Ennahdha accepte de quitter le gouvernement pour que soit formé un gouvernement « neutre » à l'approche des premières élections de l'Assemblée des représentants du peuple et du président de la République.
3. Dont la responsabilité incombe selon certains à la mauvaise gestion gouvernementale.
4. Pour aller plus loin sur ce sujet, la très bonne note de Crisis Group de janvier 2018.]]. L'on peut citer, entre autres, quelques responsables de premier ordre: le porte-parole de Nidaa Tounes, Borhen Bsaïes, ancien chargé de la propagande sous le régime de Ben Ali; le ministre de l'Éducation, Hatem Ben Salem, ancien ministre de l'Éducation jusqu'au 14 janvier 2011; le secrétaire d'État à l'Émigration, Adel Jarboui, ancien secrétaire général adjoint du RCD; le ministre des Finances, Ridha Galghoum, ancien ministre des Finances de Ben Ali jusqu'au 14 janvier 2011.
5. Entretien réalisé à Tunis le 1^{er} avril 2018 avec un député de l'Assemblée des représentants du peuple.
6. Entretien réalisé à Tunis le 3 avril 2018 avec un journaliste.
7. Même si Ettakatol n'a plus de représentation au Parlement depuis 2014, son rôle politique central lors de la période de la Troïka nous incite à le prendre en compte dans notre étude.
8. Entretiens réalisés à Tunis en avril avec des membres du parti Ennahdha.
9. Une autre dimension explicative de la scission du groupe présidentiel est la rivalité entre Mohsen Marzouk et Hamedh Caïd Essebsi, fils du président, pour la succession de celui-ci.

10. Entretiens réalisés en avril 2018 à Tunis avec des députés du groupe Ennahdha à l'ARP.
11. Le parti islamiste présentera en tête de liste à Monastir aux prochaines élections locales un Tunisien de confession juive.
12. Entretien réalisé en avril 2018 avec un analyste de la vie politique tunisienne.
13. Entretiens réalisés.